IRIMI VIVACE
8 rue Saint-Maur
75011 Paris
teL.: 01 43 79 98 11

FONDATION DE FRANCE

Région île de France

MAIRIE DE PARIS

LE JOURNAL 2010

IRIMI VIVACE

journal 2010 impose.indd 1

08/03/2010 17:38:30

L'édito

Malgré quelque stress sur la pérennité des ressources et le développement de l'association, Irimi entame l'année 2010, comme toujours, avec beaucoup d'enthousiasme et de projets !
Votre présence et vos encouragements sont précieux et nous vous remercions de votre fidèle soutien, vous qui accompagnez notre action, souvent depuis longtemps ! Cette année aux côtés de la région Ile de France, la mairie de Paris pour la première fois, et la Fondation de France sont venues apporter leur soutien. Irimi a aussi mobilisé beaucoup d'efforts pour tenter d'obtenir des aides européennes et quelques financements privés : Souhaitons qu'ils soient couronnés de succès !!!!
La communauté internationale, l'opinion et les pouvoirs publics sont de plus en plus sensibles et actifs sur cette maladie, que l'on connaît mal et chiffre mal. Les TED (troubles envahissants du développement), catégorie de handicap à laquelle est rattaché l'autisme, concernent selon l'INSERM ou l'OMS, les instances nationales et internationales, entre 30 et 60 enfants pour 10 000. En France, le plan autisme 2008 2010 s'est fixé un certain nombre d'objectifs, et notamment celui d'augmenter les capacités d'accueil et de diversifier le type de structure d'accueil. Irimi, parallèlement aux autres associations du secteur, suit ces réflexions.
En plus des trois centres « historiques » Le Bois des Saules, Adam Shelton et La Montagne, l'association intervient maintenant dans le nouveau centre de Cognacq Jay à Paris 15ème. La prospection continue mais il faut que les moyens suivent…
Quoi qu'il en soit, il ne faut pas céder au découragement. Les progrès chez les personnes autistes sont lents, pas toujours spectaculaires mais ils n'en sont pas moins réels. Les éducateurs des centres dans lesquels Irimi intervient ont constaté parfois de réelles améliorations de comportement au cours des ateliers musicaux.
Même si cette maladie reste encore très mystérieuse, les progrès de l'imagerie cérébrale permettent néanmoins maintenant de faire apparaître la puissance extraordinaire de la musique. Oliver Sacks le célèbre neurologue britannique en fait état de façon troublante dans son dernier livre Musicophilia. Alors continuons ensemble avec espoir et acharnement, à développer notre et votre association !

La Présidente

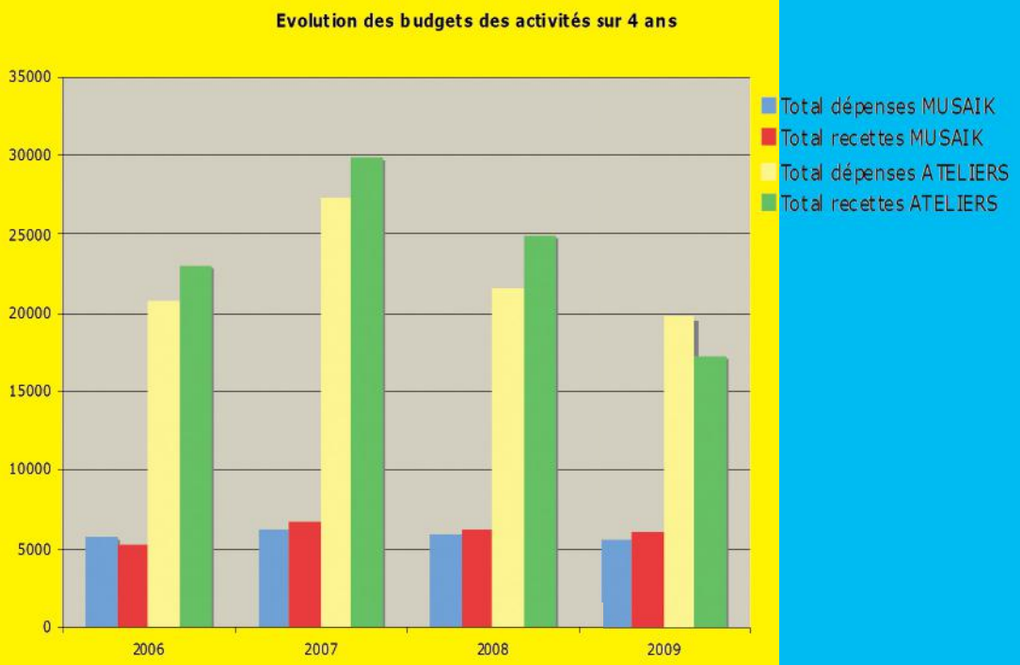

2009 en bref :
Recettes des ateliers: 7000 €
Subventions :Ville de Paris : 3000 € ; Fondation de France : 4500 €
Adhésions et dons : 3094 €. Depuis 2006, Le nombre d'adhérents est en légère progression (autour de 120) ainsi que le montant du don moyen (entre 22 et 25 €)
Dépenses ateliers 2009 : 19 744 € pour 3 à 4 ateliers par mois

IRIMI VIVACE
8, rue Saint-Maur
75011 Paris

BULLETIN D'ADHESION

Nom:
Prénom:
Adresse:
Tel. domicile:
Tel. portable:
Email:

adhère à l'association IRIMI VIVACE pour l'année 2010
et donne la somme de ....€

journal 2010 impose.indd 2 08/03/2010 17:38:32

Le mot de la trésorière

A la lecture du graphique ci-contre, présentant les budgets des activités Ateliers et Musaïk ces quatre dernières années, Que constate-t-on ?

1 - un budget du camp Musaïk quasi identique et presque toujours légèrement bénéficiaire, sauf la première année ; les recettes du camp Musaïk proviennent essentiellement de l'inscription payée par les parents pour la participation de leur enfant. Le montant de l'inscription avait été sous-estimé en 2006 ; cela a été ensuite rectifié. A noter : la mise à disposition gratuite du lieu d'accueil du camp.

2 – un budget des ateliers musicaux pour autistes qui, tout en restant extrêmement modeste, atteint un pic en 2007 à 27 365 euros pour redescendre à 19 744 euros en 2009. L'explication : une subvention de 23 000 euros du Fonds Social Européen courant sur 2 ans, de juillet 2006 à fin juin 2008 a permis d'ouvrir de nouveaux ateliers en 2007 qui se sont malheureusement arrêtés fin 2008 car les centres ne pouvaient pas payer la participation demandée pour les musiciens salariés par Irimi-Vivace pour animer les ateliers. Cette participation couvre la moitié du budget, l'autre moitié étant financée par les subventions et les adhésions. Irimi-Vivace souhaiterait bien sûr développer cette activité. La directrice bénévole se bat quotidiennement pour obtenir les subventions nécessaires à ce développement et de nouvelles adhésions.

3 – Les frais généraux de fonctionnement sont répartis selon la règle suivante : 2/12 pour le camp Musaïk et 10/12 pour les ateliers musicaux pour autistes. Le secrétariat et la comptabilité sont assurés bénévolement. Le local du secrétariat est mis gratuitement à disposition.

Le Mot de la Directrice

Créé en 2003, Irimi-Vivace organise des ateliers musicaux pour des jeunes autistes* ou psychotiques. Irimi arrive dans chaque centre avec une formation différente (2 à 4 musiciens). L'atelier s'adapte à l'intention pédagogique des éducateurs : pour certains, c'est un kara-okay où chaque jeune choisit le morceau qu'il va travailler, pour d'autres c'est un moment musical où l'on joue POUR eux.

Certains parmi vous ont regardé sur ARTE le 10 octobre 2009 l'émission : " Le pouvoir de la musique ", ils ne seront pas étonnés de ce qui va suivre !
La musique FAIT DU BIEN. Elle touche TOUS les êtres humains : les analyses du cerveau le montrent ! Elle est inscrite en nous puisque c'est dès la 17ème semaine que le fœtus y réagit ! Faisons de la musique !

Beaucoup d'autistes n'ont pas la parole, mais portés par la musique, ils reproduisent des sons, et le dialogue s'établit entre eux et les musiciens. Il apparaît comme évident, vu le bonheur que les ateliers procurent qu'il faut continuer à trouver les moyens d'intervenir de plus en plus

Actuellement Irimi-Vivace intervient :
- au Bois des Saules à PLAISIR – 78
- à Adam Shelton à SAINT-DENIS – 93
- à la Montagne à CORMEILLES-EN-PARISIS – 95
- à Cognacq Jay à PARIS -75

Comme chaque année, Irimi a fait son camp d'été MUSAÏK

** autisme : un trouble du développement neuropsychologique portant de façon prédominante sur les fonctions de communication et de socialisation. Il s'agit d'un trouble spécifique du traitement de l'information. La personne atteinte d'autisme n'a pas de déficit significatif au niveau de sa perception auditive, visuelle, tactile, mais son cerveau a du mal à coordonner ces différents stimuli. Il en résulte une incapacité partielle ou totale pour rendre cohérent le monde qui environne le patient ainsi que des difficultés en cascades dans les domaines de l'imagination, la communication, les interactions sociales*

journal 2010 impose.indd 3 08/03/2010 17:38:34

Premier atelier lancé par IRIMI VIVACE

LE BOIS DES SAULES

Ils viennent au studio en minibus, rejoints par Fredo, un ancien qui a changé de centre mais veut continuer la musique. Le plus difficile pour eux est d'abandonner ce qu'ils ont travaillé, les chants déjà enregistrés. Faire de nouveaux morceaux ne les intéresse pas du tout et cela prend 2 séances, donc 2 mois, pour les apprivoiser à une mélodie nouvelle. Fredo arrive toujours avec une demi-heure de retard. Prendre les transports en commun seul le soucie, mais la porte franchie, il sourit et s'installe au piano. Véla tape des mains, Méli dessine sur une partition, Ali prend le micro et répète les bribes de conversation qu'il entend. Chacun des 7 jeunes à tour de rôle, va chanter, soutenu par ses éducateurs et s'il reste du temps, ô joie, ils peuvent reprendre leur ancien tube.

Le point de vue d'un de leurs éducateurs :
« Atelier studio un rendez vous tant attendu par les chanteurs, un moment de plaisir et d'épanouissement. Cette situation valorisante induit une action très positive dans la construction de la personnalité en général et dans l'estime de soi en particulier. »

Le Bureau d'IRIMI VIVACE

Présidente
Béatrice AUZOUY

Secrétaire-Adjoint
Sophie d'AUZAC

Secrétaire
Catherine GAK

Trésorière
Marie GUYARD

Trésorière adjointe
Françoise Flesch

Vice-Président
Christian d'AUZAC

journal 2010 impose.indd 4 08/03/2010 17:38:37

MUSAÏK

Colonie estivale qui offre à une quinzaine d'enfants d'âges différents, aïkido, pratique orchestrale et piscine.

Que vient faire MUSAÏK dans cette association ? Tout part toujours de ce goût de partage et de communication. Tous ont donc joué :

- une adaptation du canon de Pachelbel
- "Bei mir bist du schoen" célèbre chanson yiddish qui même à tempo lent fut poignante !
- un rock « endiablé » : avec guitare électrique et batterie de fortune : seau, cuvette et louche !

Le petit plus cette année, 10 Kms de marche en forêt de Mervent avec 4 ânes difficilement régulables (ils marchent à l'allure d'adultes, ce qui est trop vite pour des enfants !!) et en conclusion de cette course olympique,concert en pleine clairière entourée d'arbres remarquables sculptés sur pied. Il a fallu l'aide de la Présidente en personne pour arriver à acheminer tous les instruments (harpe, contrebasse, trombone, violons…) aucune route n'atteignant cet endroit magique ! Qui pouvait imaginer cela : un concert avec pour seuls spectateurs la nature ? C'est, semble-t-il un des souvenirs les plus beaux de MUSAÏK, alors pas de camp en 2010 mais qui sait peut-être en 2011 ?

L' AÏKIDO POUR QUOI FAIRE ?

L'Aïkido est un art martial né dans les années 1950. Il est donc jeune ; mais sa plus grande particularité est qu'il n'y a pas de compétition au sein de sa pratique.

Ce fût grâce à cela le premier art martial autorisé après la deuxième guerre mondiale au Japon.

Mais qu'est ce que cela veut dire ?

"Aï" c'est l'union,

" Ki " c'est l'énergie

" Do " c'est la voie, la recherche …

C'est donc littéralement l'art de « la recherche de l'union des énergies »

Un nom compliqué et pompeux au prime abord mais qui plein d'humilité sous-entend que tout pratiquant d'Aïkido est censé concentrer, unifier toutes ses « énergies » (muscles, force mentale, volonté, enthousiasme, etc…). Maître Ueshiba , son créateur recherchait la paix au travers son art… Le bonheur de l'Aïkido est aussi de savoir qu'on va pouvoir en faire longtemps…..Peut être même « jusqu'au bout » !

Alors aux amateurs de recherche, à celles et ceux qui ont toujours rêvé d'avoir un maître, un Ueshiba à suivre : « Que la force soit avec vous !» comme dirait Yoda…..

ADAM SHELTON

Chaque mardi, les jeunes qui ont choisi l'atelier chant se réunissent autour d'Hilda et Philo, leurs éducatrices pour chanter. Irimi se joint à eux une fois par mois (clarinette –contrebasse). Rien n'est changé dans le déroulement de l'activité, ce qui pourrait les perturber. Alain se précipite pour prendre le micro, et bien qu'il n'ait pas le langage, ponctue SA chanson juste comme il faut ! Karl incapable d'énoncer clairement ce qu'il va interpréter, chante distinctement et allégro. Ben a moins de difficulté que les autres, beaucoup de rythme, on lui a proposé de jouer 2 notes (corde à vide de la contrebasse) et il réussit à accompagner une chanson en jouant lui-même de la contrebasse ! Arthur commence toujours par vocaliser un peu fort dans le micro, mais si l'orchestre démarre, il cherche ses paroles et retrouve sa mémoire. Nino ne parle ni ne chante, étant quelque peu violent, un certain vide se fait autour de lui, mais il ponctue chaque final d'abord par un applaudissement, puis gratte un accord sur la guitare d'Hilda et enfin termine par un sourire.

journal 2010 impose.indd 5 08/03/2010 17:38:41

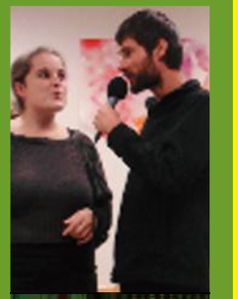

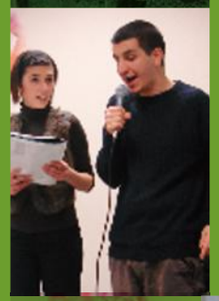

LA MONTAGNE

Adultes lourdement handicapés pour certains, Irimi va à la Montagne en orchestre complet : piano –basse –batterie -clarinette ou sax. Pourquoi si nombreux ? On n'est pas trop de 4 pour trouver des idées qui allument la pupille de certains autistes. Les 2 années passées, ils venaient au local à 7 jeunes et 2 éducateurs. Cette année, il a été demandé d'aller à Cormeilles pour qu'un plus grand nombre de jeunes profite de la musique. Notre public est passé de 7 à 20 ou 30 suivant les séances ! Celles-ci sont TRÈS animées : Bali ne quitte pas sa cuiller pour chanter Macumba, il donne son rythme très lent, trop lent que suivent les musiciens qui peu à peu l'entraînent dans une version plus joyeuse. Un bon nombre n'ont pas la parole mais à les regarder, on réalise qu'écouter de la musique est une activité auditive émotionnelle et motrice : ils se mettent au rythme de ce qu'ils entendent parfois même sans y prêter attention !

COGNACQ JAY

C'est un atelier qui vient de commencer. Chaque jeudi, les jeunes qui ont choisi de faire de la musique se regroupent autour de Yvon et Loïc qui jouent de la guitare. Irimi les rejoint à 2 musiciens une fois par mois. Le premier groupe est très petit car ce sont des enfants très agités et qui n'oralisent pas. On leur joue de la musique quelquefois même écrite pour eux. Ils écoutent, l'un ponctue d'applaudissements ou de cris, un autre éclate de rire, ou se met à courir. La musique semble les envahir parfois aussi les détendre. Au deuxième groupe, l'échange est possible. Une musique enjouée d'introduction et la fête commence ! Une chanson a été entièrement composée avec eux et ils la chantent. Stella suce son pouce en permanence, si nul ne la contraint à le lâcher, elle ne le quitte pas. On la croit absente, mais elle écoute tout et a même retenu les paroles de la chanson et les a susurrées, invitée par Yvon.

Sur une musique syncopée, toute une partie est reprise en vocalises, ce qui permet à ceux qui veulent chanter de rentrer dans la danse.Comme tout le monde ne peut participer à cet atelier, il est convenu qu'en fin de séance on se retrouve tous dans la grande salle pour donner concert des morceaux travaillés: ainsi tout l'établissement écoute ou danse mais que diable s'exprime.

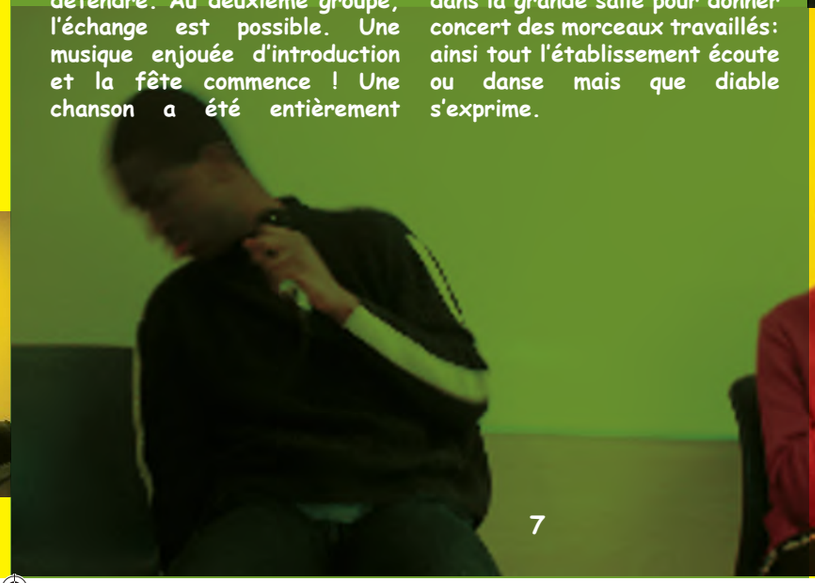

journal 2010 impose.indd 6 08/03/2010 17:38:43